

INSECTICIDE SPÉCIAL PUCES*/**

EFFICACITÉ LONGUE DURÉE

SANITERPEN Insecticide Spécial Puces est composé de matières actives spécifiquement choisies pour leur activité prolongée ainsi que pour leur efficacité contre les puces et autres insectes rampants (blattes, fourmis, araignées et punaises de lit). Idéal pour tous types de supports, y compris les textiles (non fragiles).

ANITERPEN

Aérosol 400 mL: 5077

Actif sur puces, fourmis, punaises de lit, araignées, blattes.

✓ Idéal pour les paniers, la moquette, le mobilier, etc.

Caractéristiques physico-chimiques

Odeur: citronnelle Aspect : liquide / aérosol Masse volumique: 1 g / cm³

Composition:

Type de préparation : générateur d'aérosol (AE).

Contient: tétraméthrine (n° CAS 7696-12-0): 1,22 g/kg, cyperméthrine (n° CAS 52315-07-8): 2,49 g/kg.

Nature du gaz propulseur : butane / propane

Produit biocide à usage professionnel et grand public (TP18).

Mode d'emploi

Bien agiter l'aérosol avant de retirer le capuchon de protection.

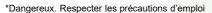
Pulvériser pendant 4 à 5 secondes par légères pressions sur le diffuseur, en dirigeant le brouillard à environ 20 cm de la surface à traiter. Pulvériser en particulier sur les litières, endroits de passages, niches, etc.

Renouveler le traitement dès l'apparition d'insectes à détruire.

Quitter les lieux et aérer jusqu'à disparition de l'odeur de citronnelle.







** Utiliser les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.





INSECTICIDE SPÉCIAL PUCES*/**

EFFICACITÉ LONGUE DURÉE









DANGER. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Éviter le rejet dans l'environnement. En cas d'ingestion contacter le centre antipoison le plus proche ou le numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets.

Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr.

* Données logistiques :

	400 mL
Code article	5077
Gencod	3 325740 050779
Poids net	0,4 kg
Poids brut	0,489 kg
Dim. UV en mm	Ø.57 x H.207
Nb UV / carton	12
Palettisation	6 couches de 21 cartons soit 126 cart. par palette / 1512 uv par palette

^{*}Dangereux. Respecter les précautions d'emploi

Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.











^{**} Utiliser les biocides avec précaution.